

SERVICE Tél. 623
D'AMBULANCE
J. Alph. DUSSAULT
DIRECTEUR de FUNERAILLES | SALON MORTUAIRE
129 rue Johnson, Thetford Mines

VOL. XXVIII — No. 35

ALFRED FRENETTE, Libraire-Imprimeur, Editeur.

JEUDI LE 3 SEPTEMBRE 1942

MANTEAU D'HYPOCRISIE!

Tel est le patriotisme des communistes canadiens
Il faut se méfier des unions ouvrières qui hébergent ces gens

Depuis le mois de juin 1941, date de l'invasion de la Russie par les armées d'Hitler, les communistes canadiens ont décidé d'endosser un nouvel habit, celui du patriotisme.

A les entendre parler, il n'y aurait qu'eux actuellement qui comprennent les devoirs du patriotisme. Aussi organisent-ils, ou font-ils organiser par leur bons amis, des assemblées, des spectacles de toutes sortes pour éclairer leurs concitoyens ignorants et primaires sur leurs devoirs et obligations dans cette guerre!! Si le patriotisme est synonyme de mise en scène, d'agitation, de chantage, nous admettons que les communistes en ont le monopole! Mais par contre si le patriotisme est le culte et l'amour de la patrie, les faits nous forcent à déclarer que les communistes chez nous sont les derniers qui aient mis en pratique ce qu'on est convenu d'appeler la "vertu" du patriotisme!

"La patrie, a dit le cardinal Villeneuve, c'est tout d'abord le sang qui coule en nos veines et les émotions qui frémissent avec lui, c'est le petit coin de terre, de ville ou de campagne, où l'on a vu le jour, mais c'est aussi le pays dont ce coin est quelque chose et qui le soutient et l'encadre. Ce sont les lois publiques qui le régissent, l'idéal commun qui l'anime, les nobles passions qui l'agitent, la haute culture de sa philosophie, de ses arts, de ses sciences, et de la langue qui les exprime."

Le communisme ne peut tenir compte de cette définition de la patrie; en effet, il n'accepte pas les particularités et les distinctions raciales basées sur le sang et la culture, il préconise l'abolition de toutes les frontières naturelles ou politiques pour créer au moyen de la révolution un immense pays qui comprendrait la terre entière. Les "lois publiques qui régissent notre pays", il cherche à les anéantir pour les remplacer par ses lois matérialistes qui ignorent Dieu et la patrie et qui tient l'homme pour un simple animal. Abolissant le droit de propriété individuel, il ne laisse pas de place chez l'homme pour cette émotion profonde qu'il peut ressentir devant un coin de terre ou une maison qui sont son bien propre ou qui étaient celui de ses pères.

Le patriotisme revêt des caractéristiques et des qualités qui lui sont à la fois propres et nécessaires. "En bref, ajoute le vénéré archevêque de Québec dans la même brochure citée plus haut, le patriotisme devra être intégral, constructif et chrétien."

Est intégral ce qui est entier, ce qui est complet. Or la conduite passée et présente des communistes sur les affaires canadiennes n'est pas précisément une démonstration ni un exemple d'un patriotisme intégral.

Dans les années qui ont précédé la guerre actuelle, ils ont toujours lutté sournoisement contre l'autorité et l'ordre établis. Au début de la guerre, lorsque la Russie était l'alliée de l'Allemagne, ils sont allés même jusqu'à saboter notre production de guerre et semer la discorde dans nos armées. Pourtant dans ce temps-là, le Canada était tout autant leur patrie qu'il l'est actuellement! Il était aussi en danger qu'il l'est présentement!

Si depuis la participation russe les communistes lâchent les hauts cris, se démentent et exhortent tout le monde à l'effort de guerre, ce ne peut donc pas être par motifs ou intentions patriotiques!

Le patriotisme intégral canadien n'exclut pas l'amour des autres pays, surtout de ceux qui sont présentement nos alliés; mais il établit un ordre, une hiérarchie qui place en tout premier lieu l'amour du Canada

Est constructif le patriotisme qui veut tout d'abord bâtir et non démolir. Prêcher la lutte entre les classes, la haine contre l'autorité comme le font les communistes, c'est vouloir détruire. C'est sur la révolution, le désordre et la destruction que le communisme compte pour implanter sa dictature.

Sera chrétien ce patriotisme dans lequel on tiendra compte de l'amour et de la charité dans toutes les relations entre les individus. Niant l'existence même de Dieu, le communisme ne saura mettre de l'avant ces principes chrétiens. A l'amour, il opposera la haine entre les différentes classes de la société à la charité il opposera l'égoïsme individualiste et brutal.

Message du président de la C.T.C.C

La Fête du Travail nous revient. Fête traditionnelle, fête légale, fête de tout le monde. D'origine américaine, la Fête du Travail, au Canada, est, comme aux Etats Unis, célébrée tous les ans à l'américaine: parades, discours, pique niques. Les forces syndicales sont exaltées, l'organisation ouvrière est exaltée, les familles du peuple se reposent et se récréent. Démonstrations et plaisirs profanes légitimes.

L'avènement du syndicalisme chrétien en notre pays rehausse le caractère de cette fête. Conçue dans un esprit de neutralité religieuse, cette fête fut célébrée dans le même esprit, en notre pays, pendant plus de deux générations. Précédée depuis vingt deux ans, à Montréal, d'une fête religieuse en l'honneur de saint Joseph, patron des ouvriers, la Fête du Travail, depuis lors, a, chez nous, un sens chrétien qu'elle n'avait pas auparavant.

L'exemple posé à Montréal se généralise heureusement dans les autres centres syndicaux catholiques de la province.

Il était logique que dans un pays chrétien comme le nôtre, il en advint ainsi: pouvions nous nous syndiquer catholiques, fêter indéfiniment le Travail sans lui reconnaître toute la noblesse morale dont l'a revêtu le Christ lui-même?

S'il importe que l'esprit chrétien guide le travailleur dans l'accomplissement de son labeur quotidien, il convient aussi que le même esprit anime l'organisation professionnelle qui protège et défend ses intérêts.

Docile à l'Eglise, les Syndicats catholiques ont la mission de développer cet esprit chez les travailleurs, mission ingrate, cible facile aux dénigreurs, mais mission nécessaire. Aussi ont-ils bien pensé d'instituer la fête religieuse du travail qui offre un magnifique rappel à tous les travailleurs de toutes les vérités fondamentales qu'ils doivent savoir, de même que tous les chefs d'industries.

Chers syndiqués, soyons fidèles à notre mission inébranlable! Ce sera la seule vraie manière d'atteindre notre idéal. La guerre présente où est plongé notre pays ne doit pas nous le faire oublier, bien au contraire!

Fraternelles salutations!
Alfred CHARPENTIER,
président,
Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc.
"Le Travail et la vie Syndicale", août 1942.

De ce qui précède, il ressort logiquement que le patriotisme que pratiquent les communistes, selon les exigences des circonstances, ne peut être un patriotisme sincère et véritable.

Ouvriers canadiens, n'oubliez pas ceci: Pour faire marcher le monde dans leur sens et selon leur volonté, les communistes sont prêts à prendre tous les moyens, à endosser n'importe quel habit, y compris celui du patriotisme et, sous cet habit, c'est toujours ce même communisme qui se cache!

Méfiez-vous des unions ouvrières qui hébergent ces communistes et se laissent dominer par eux. En revendiquant publiquement la libération des antifascistes — tel que viennent de le faire, par exemple, les Unions Internationales à leur congrès de Winnipeg — ces unions font le jeu des communistes.

Ouvriers, les unions qui font de telles demandes se servent de votre influence et de votre nom pour travailler contre vous-mêmes; soyez sur vos gardes, ne faites pas partie d'unions dont les chefs sont des marionnettes qui obéissent aux ordres des communistes!



M. Gérard Garceau, de Shawinigan, qui présidera le 7ième congrès annuel des Chambres de Commerce cadettes de la Province, tenu à La Sarre, Abitibi, les 5, 6 et 7 septembre.

Retraites fermées

Venez dans la solitude et reposez-vous un peu.
(Saint Marc, VI,31)

Pour Hommes et jeunes gens à l'occasion de la Fête du Travail, à la Villa St-Alphonse Sherbrooke.

Départ: Samedi soir le 5 septembre. Retour: Lundi après-midi le 7 septembre.

On devra donner son nom aussitôt que possible.

Hubert Roberge, secrétaire
Comité S.-C. des Retraites Fermées.
37, rue King — Tél. 582
Thetford Mines.

A l'Unité Sanitaire du comté de Mégantic

PROGRAMME
Pour la semaine du 7 septembre

Lundi le 7 — FETE du TRAVAIL. Pas de clinique antituberculeuse.

Mardi le 8 — PLESSISVILLE à 2 Hrs clinique de puériculture et immunisation anti-diphthérique.

Mercredi le 9 — Bureau.

Jeu le 10 — ST-ALPHONSE à 2 Hrs clinique de puériculture et immunisation anti-diphthérique.

Vendredi le 11 — SACRE COEUR de MARIE: (Village) à 2 Hrs. SACRE COEUR de MARIE: (Ecole No 8) à 3 hrs cliniques de puériculture et immunisation anti-diphthérique.

Samedi le 12 — Bureau.
Dr J. A. BLAIS
Médecin-Hygiéniste
THETFORD MINES

Parade du Timbre de Guerre à la Fête du Travail

Un char allégorique pavoisé, décoré, sur lequel prendront place dix jeunes filles, participera à la Fête du Travail, lundi le 7 septembre, pour stimuler la vente des Timbres de Guerre.

Ce char allégorique portera les inscriptions bilingues: "Pour la Victoire" — "For Victory"; "Achetez des Timbres d'Épargne" — "Buy War Savings Stamps".

Une roue de fortune sera installée sur ce char allégorique, et les jeunes filles, revêtues d'un costume éclatant, feront la vente des Timbres de Guerre, lors de la parade, et au Parc municipal, dans l'après-midi.

C'est grâce à la coopération de la Société des Dames Canadiennes, que le Timbre de Guerre pourra participer d'une manière efficace à la célébration de la Fête du Travail.

La vente du lait à Thetford Mines

La Commission de l'industrie laitière du Québec vient de publier un décret concernant la région de Montréal en coopération avec la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Le décret stipule que le lait se vendra sept sous la chopine et douze sous et demi la pinte. Les usines de pasteurisation devront verser à la Commission 1/4 de sou par cent livres de lait qu'elles recevront. De plus tous les distributeurs de lait quels qu'ils soient devront vendre au comptant le lait, la crème, et tous les produits du lait. En outre, le décret fixe les heures où l'on pourra vendre du lait, de sept heures du matin à sept heures du soir.

La Commission de l'industrie laitière vient aussi de fixer le prix du lait dans certaines autres régions de la province. Il sera 6 sous la chopine et 10 sous la pinte dans la région de Beauceville, la région de Coaticook, la région de Cowensville, la région de St-Georges de Beauce et la région de Thetford Mines.

Nul ne peut dans les limites des dites régions ci-haut mentionnées, offrir, vendre ou livrer du lait en bidon à des prix inférieurs à trente-six sous le gallon.

La Propriété Industrielle et les Canadiens-français

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens Français durant le mois d'août 1942. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le Bureau TECHNIQUE FOURNIER, Procureurs de brevets d'invention, 934 rue Ste. Catherine est, Montréal).

BREVETS D'INVENTION

- 406,452 Armand Lavoie de Donnac, P. Q. "Stabilisateur d'aéroplanes".
- 406,603 E. Villeneuve et G. D. Dussault de Montréal. "Boîte pour oeufs".
- 406,652 N. Roy de St-Cajetan d'Armagh, P.Q. "Procédé à vaporiser la cire sur le tabac".
- 406,908 Léopold Harrison de Grand Capucins, P.Q. "Tendeur de scie".
- 406,910 Hubert Lussier de Québec, "Monture de scie".

Le capitaine Alleyn et le soldat Landriault tués à Dieppe

Leurs noms figurent dans la 18e liste des victimes du 19 août — Les Allemands prétendent avoir fait 2,195 prisonniers alliés

Le ministère de la Défense nationale a émis deux nouvelles listes des victimes canadiennes de Dieppe: la 17e et la 18e. Voici les noms qu'on y relève:

17e liste

Le soldat Raymond Bélaïr, blessé, du régiment de Québec, fils d'Amédée Bélaïr, de Nominque, P.Q.;

Le soldat Henri-Louis Fortier, blessé, du régiment de Québec, fils de Mme Alphonse Chrétien-Dufresne de Coleraine P.Q.;

Le soldat Jean-Paul Gourley, blessé, du régiment de Québec, fils de John Gourley, de Saint-Joseph des Cèdres, comté de Soulanges, P.Q.;

Le soldat Guy-Bernard Berthelot, blessé, du régiment de Saskatchewan, fils de Francis-René Berthelot, de Fife Lake, Sask.;

Le caporal Robert Carle, non rétabli du corps d'ordonnance, fils de Mme Jessie Carle, 14921 avenue Liberal, à Détroit.

18e liste

Le capitaine Charles Alleyn, tué, du corps médical, mari de Mme Emilienne Alleyn, 1861 est boulevard Saint-Joseph.

Le soldat Eudore Landriault, mort de ses blessures, du régiment de Québec, fils de Philippe Landriault, 43 rue Ste-Germaine, Ville Saint-Laurent, P. Q.;

Le sergent Roland Côté, blessé, du régiment de Québec, fils

de Calixte Côté, de Montréal. 2,195 prisonniers alliés à Dieppe

Le haut commandement allemand prétend que les Allemands ont fait 2,195 prisonniers alliés lors de l'assaut de Dieppe, le 19 août dernier, et que le débarquement de Dieppe n'était pas un simple raid de commandos mais un projet d'établissement d'une tête de pont sur le sol européen en vue d'une invasion massive.

Le haut commandement allemand prétend aussi que les Alliés ont laissé plus de 600 morts derrière eux en retournant en Angleterre. Ils ajoutent que les vagues de la Manche apportent journellement des cadavres sur les rives des environs de Dieppe.

Les pertes allemandes sont évaluées par Berlin à 597 morts blessés et disparus.

Le communiqué du haut commandement affirme qu'il a trouvé sur un officier allié "l'ordre d'opération" du débarquement et qu'il fournit la preuve que l'expédition du 19 août n'était pas un "raid ordinaire de commandos".

Enfin, les Allemands disent que les Alliés ont perdu le 19 août à Dieppe 127 avions, quatre destroyers, deux torpilleurs, un navire de course, sept transports et nombre de bateaux de débarquement. Les Allemands avouent avoir perdu 35 avions et un chasseur de sous-marins. "Le Devoir", 31 août 1942.

La conscription de la main-d'oeuvre canadienne

M. Elliott Little, directeur du service national sélectif, en annonce les règlements — Restrictions imposées aux employeurs et aux employés — ceux qui sont exemptés

M. Elliott M. Little, directeur du service national sélectif, a annoncé ce matin les règlements sur la conscription de la main-d'oeuvre. En voici les principaux:

- 1.—Nul employeur ne peut congédier un employé sans lui donner un avis écrit de sept jours.
 - 2.—Nul employé ne peut quitter son emploi sans donner un avis écrit de sept jours à son employeur.
 - 3.—Nul employeur ne peut retenir les services de quelqu'un ni l'employer à moins que ce dernier ne possède un permis l'autorisant à chercher un emploi.
 - 4.—Quand l'employé quitte légitimement son emploi l'employeur est tenu de lui remettre un certificat de départ.
 - 5.—Sur présentation d'un certificat de départ à un bureau du service sélectif, un employé recevra un permis l'autorisant à solliciter un emploi. Il ne doit pas chercher d'emploi sans ce permis.
- Les règlements s'appliquent à tous les employeurs et à tous les employés. Les personnes suivantes en sont exemptées: Les personnes à l'emploi d'un gouvernement provincial; les

personnes actuellement soumises aux règlements concernant les travaux essentiels; Les gardes-malades diplômés et celles qui sont à compléter leurs études; Les ecclésiastiques, les prêtres ou ministres "autorisés à célébrer le mariage"; Les instituteurs et les professeurs de collège et d'universités; Les personnes employées dans l'agriculture; les femmes ou jeunes filles employées comme domestiques dans les maisons privées où il n'y a pas plus d'un domestique; Les étudiants qui travaillent après les heures de classe ou les jours de congé, mais non pas ceux qui travaillent pendant les vacances d'été; Les personnes qui emploient une partie de leur temps à des travaux subsidiaires ne constituant pas une situation régulière; Les personnes employées à l'occasion et pas plus de trois jours par semaine par le même employeur; Les personnes qui se livrent à la pêche, exception faite de celles employées sur les chantiers à motter Diesel ou à vapeur.

Tirez le meilleur parti de votre THÉ...

rechauffez d'abord la théière

"SALADA"

East Broughton

Belle Cérémonie

Le dimanche de l'Ascension, eut lieu une réception d'enfants de Marie qui donna lieu à de belles cérémonies.

Les apprenantistes défilèrent d'abord au chant: "J'irai la voir un jour". Dans une touchante allocution, Monsieur le Curé J. O. Roy expliqua ensuite les bienfaits de la Congrégation, les devoirs d'une enfant de Marie et les vertus qu'elle doit s'efforcer de pratiquer.

Pendant la cérémonie, la chorale des Enfants de Marie exécuta: Veni Creator, O Vierge tutélaire, solo par Mlle Vachon, et Mon âme, en ce jour glorieux, solo par Mlle Marie Rose Gravel.

Il y eut alors procession à l'extérieur avec bannière au cours de laquelle fut récitée le chapelet. Au reposoir, M. le Curé dit les litanies de la Ste. Vierge. Au retour à l'église, la chorale chanta "D'être Enfant de Marie et ensuite, il eut Salut du St. Sacrement chanté par l'assistance sous la direction de Monsieur l'abbé Gérard Breton, vicaire.

Furent reçues enfants de Marie: Mlles Marguerite Bégin, Marguerite Cloutier, Irène Cloutier, Gilberte Drouin, Rose Emma Drouin, Juliette Drouin, Rita Doyon, Jeannette Faucher, M. Jeanne Faucher, Germaine Gauthier, Monique Gravel, Mar-

guerite Marie Grégoire, Louise Groleau, Thérèse Lessard, Jeannette Lessard, Rita Lessard, Thérèse Latulipe, Monique McGee, Rita Paré, M. Blanche Perron, Mariette Roy, Françoise Roy, M. Blanche Roy, Lucienne Thivierge, Rose Hélène Vachon, Rose Alma Vachon, Antoinette Vachon, Laure Aimée Vachon.

Un ballon gonflé de gaz léger peut atteindre aux plus hautes altitudes; de même les prix qui commencent à prendre de l'esor peuvent monter d'une façon incroyable s'ils ne sont pas contrôlés.

ÉCONOMISEZ

En vous retirant aux

HÔTELS FORD

Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement aménagés, stationnement facile.

Montreal Toronto et le

LORD ELGIN à Ottawa

à partir de \$1.50 par personne

pour carte de déjeunier, desvins à nos hôtels de Montreal

\$2.12 à \$3.12 PAR PERSONNE PAS PLUS!

400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS!

Les Ravages de l'Inflation

Voici un fait qui illustre bien les ravages causés par l'inflation en Allemagne à la suite de la guerre mondiale de 1914-18. Ce récit est tiré d'un article de Hans Habe, intitulé: "J'ai vécu durant une inflation", pour l'American Mercury.

Arthur Edel était un homme modeste qui habitait avec sa femme et ses enfants un logement tranquille, vieilli, rempli d'anciens meubles. Il n'avait jamais spéculé de sa vie, mais lorsque l'inflation survint en Allemagne, Arthur Edel ferma boutique. Il possédait une provision de vins français et allemands et plutôt que de les vendre en gros, il se mit à les vendre à la bouteille. En 1931, le prix d'une bouteille de Veuve Clicquot était de quarante marcs. En décembre 1923, Arthur Edel vendait cette même bouteille de champagne pour trois millions de marcs.

Ce n'est pas tout. Petit à petit, Arthur Edel transféra ses provisions à l'étranger. Il n'était pas un contrebandier, ce vieux marchand de vins, mais chaque semaine il envoyait deux ou trois bouteilles de champagne en Hollande où il le vendait \$4. la bouteille. En 1924, lorsqu'il revenait d'Amsterdam ou de Rotterdam avec \$12 à \$15 cachés dans son soulier, il avait pu échanger ses billets pour quelques trillions de marcs. Mais il garda ses dollars et lorsqu'il en eut amassé 250, il acheta une des plus belles maisons dans le quartier le plus riche de Berlin.

Cette transaction n'était pas une exception. Les propriétaires étaient payés en monnaie de papier; lorsque le propriétaire habitait le cinquième étage et le locataire, le premier, le loyer apporté par le locataire perdait toute sa valeur tandis qu'il grimpeait l'escalier. Les propriétaires étaient ruinés. De 1921 à 1925, Hugo Stinnes, le roi allemand de l'inflation, devint ainsi propriétaire d'au moins 1,200 maisons. Pour plus de 1,000 de celles-ci, il paya moins de \$300 chacune. Au cours de la même période, Thys en acquit 400 maisons. Ces deux messieurs firent montre de haute indignation morale contre l'inflation, mais leur argent permit à Hitler de s'accaparer du pouvoir.

La vie de famille d'Arthur Edel changea radicalement. Son épouse, âgée de soixante ans, se revêtit de robes de la dernière création, se fit couper les cheveux, et raccourcit ses jupes. Son mari qui avait commencé de spéculer sur une grande échelle, passait des nuits blanches à écouter les dernières cotes de stocks américains. Des téléphones furent installés dans tous les meilleurs clubs de nuit, les reliant directement aux grands centres financiers.

Arthur Edel, en habit du soir, fumant le meilleur cigare, attendait la communication avec Londres. Il ne dansait jamais

ST-PIERRE Broughton

Va-et-Vient—

—MM. Aurèle et Sylvio Routhier, André Dubreuil et Mlle Madeleine Dubreuil ont passé la fin de semaine à Magog.

—Mlle Elizabeth Routhier était de passage à Québec et St-Anne de Beauport dimanche dernier.

—M. et Mme Sarcisse Gagné de Leeds Village visitaient des parents dimanche dernier.

lui-même mais se satisfaisait de voir son épouse s'amuser avec un gigolo auquel elle remettait quelques millions de marcs après chaque danse. Ce même gigolo — probablement un de ces nombreux comtes ou barons appauvris — aurait refusé un chèque, car s'il l'avait encaissé le jour suivant, il n'aurait probablement pas obtenu assez d'argent pour acheter un cachet d'aspirin pour sa mère malade.

Parce que "maman" dansait beaucoup, elle devait apporter avec elle de fortes sommes d'argent de piles de billets de marcs, tandis qu'à l'intérieur l'orchestre de jazz — jusqu'à lors très peu connu en Europe — gémissait et martelait. Arthur Edel chantonait les mots stupides d'une chanson populaire:

And if your first wife be a failure,

Get a second, get a second... et regardait son épouse. Et alors, convaincu plus que jamais il chantait plus fort:

Let's be merry, let's always laugh...

We never live in the morrow...

Arthur Edel était il heureux dans cette seconde jeunesse? J'en doute. Son fils, âgé de seize ans au début de cette période, se joignit au cercle qui fréquentait un certain club de nuit — rendez-vous des homosexuels. Il tomba entre les mains de chanteurs et, un beau matin au printemps de 1924, il se suicida. La fille d'Edel épousa un médecin qui fut condamné plus tard pour pratique illégale de sa profession. (Durant les trois années de l'inflation, il y eut 480 procès de ce genre à Berlin seulement, et 190 médecins se firent annuler leur licence.) Le plus jeune fils d'Edel se dégoûta de l'école et s'enfuit à St. Moritz avec une fille. Deux ans plus tard, lorsque le cauchemar de l'inflation se fut dissipé, j'apparis que Ernst Edel était dans un orphelinat. Ses parents étaient morts dans la pauvreté absolue.

Voilà où peut conduire la dévaluation de l'argent. La Commission des prix et du commerce, en temps de guerre, est l'organisme canadien chargé par le gouvernement du pays de combattre l'inflation. Que tous se donnent la main et coopèrent avec la Commission afin d'éviter à notre pays le sort qui fut celui des pays d'Europe Centrale l'après l'"Autre Guerre".

ANNONCES CLASSIFIEES

A ACHETER

On demande à acheter une petite maison, finie 24 x 24 ou 24 x 26 à proximité de l'hôtel de ville, rue St-Joseph, Dumais ou dans les environs, pour en prendre possession plus tard, si nécessaire.

S'adresser à J. O. SAVOIE, 3fs-x 33

MAISON A LOUER

Une grande maison située au numéro 38 rue Hébert, anciennement habitée par la famille de M. Odilon Blais. Une maison toute réparée à neuf.

S'adresser à 9 rue Sauvageau. Thetford Mines. 3fs-x 34

SERVANTE DEMANDEE

Une servante avec expérience est demandée dans une famille de quatre personnes. Autant que possible pouvant comprendre l'anglais. Bon salaire. Se rendre aussitôt que possible au No 102, rue St-Maurice. Téléphone: 240

Thetford Mines 3fs-33

FEMMES & HOMMES DEMANDES

"OCCASION SPLENDIDE de vous créer un commerce payant bien à vous. Durant vos loisirs, ou si vous êtes exempt du service militaire, vendez THE, CAFE et autres nécessités domestiques de qualité supérieure, dans territoire réservé. PAS DE RISQUE. Trente jours d'essai. Coopération entière est accordée. Demandez détails: JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

LOGEMENT A LOUER

Logement à louer comprenant 7 appartements meublés. Pour plus d'informations S'adresser à 65 rue Dodier Thetford Mines. 1fs-x 35

A VENDRE

Réfrigérateur électrique pour liquides. Peu usagé. Condition: au comptant seulement. S'adresser à: "Le Canadien" 421 rue Notre-Dame Thetford Mines j.n.o.

OCCASION UNIQUE

Votre âge n'est pas un obstacle. La volonté de travailler suffit pour vous assurer un revenu supérieur. Excellentes localités disponibles. Nous vous aidons à réussir des profits de \$30.00 à \$50.00 par semaine. Ecrivez à la Compagnie J. R. Watkins, Dépt. QC-T1A, rue Masson, Montréal.

A l'Ecole Anglaise Quirion

BUREAU DE PLACEMENT

Hommes d'affaires et professionnels, si vous avez besoin d'un jeune homme ou d'une jeune fille connaissant très bien les deux langues et qualifiés pour travail de bureau en général, ou comme sténographes, adressez-vous sans tarder à l'ECOLE ANGLAISE QUIRION.

Nous finissons sont en nombre limité, mais ils n'en sont pas moins très recherchés.

CARTES PROFESSIONNELLES

TELEPHONE: 39

Dr J. E. BEAUDET
MEDECIN-CHIRURGIEN

Consultations: 12.30 à 3 hres et 6.30 à 8 hres.
Dimanche: 1 à 2 de l'après-midi.
THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 274

L. U. TALBOT, C. R.
AVOCAT

Edifice de la Banque de Montréal
Au-dessus de J.-E. Marcoux, Ltée.
THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 454

J.-R. SAVOIE, M. D.
MEDECIN-CHIRURGIEN

Bureau: 1 h. à 8.30 et 7 h. à 8.30
463, RUE NOTRE-DAME
THETFORD MINES, QUE.

LUCIEN DROLET, C. R.
AVOCAT

RUE NOTRE-DAME, EDIFICE GAGNON
(Voisin du Bureau de Poste)
TEL. Bureau 451 — TEL. Rés. 176
THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 40

Dr P. L. DAIGNEAU
D.D.S., L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE
(Edifice Beaudoin)
THETFORD MINES, QUE.

TEL. BELL:

THETFORD MINES: 58—tous les jrs
BLACK LAKE: 815—tous les soirs

A. H. CHABOT
AVOCAT

Commissaire de la C. S. A.
343, RUE NOTRE-DAME,
THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 655

Dr B. LAURENCE
MEDECIN-VETERINAIRE

rue St-Alphonse Thetford

TELEPHONE: 298

JOS. DUQUET
MECANICIEN

Réparation d'engin à gazoline,
système électrique d'automobile
et batteries.

121, RUE ST-ALPHONSE,
THETFORD MINES, QUE.

Tél.: Bureau 63 — Résidence 217

J.-M. ROBERGE,
NOTAIRE

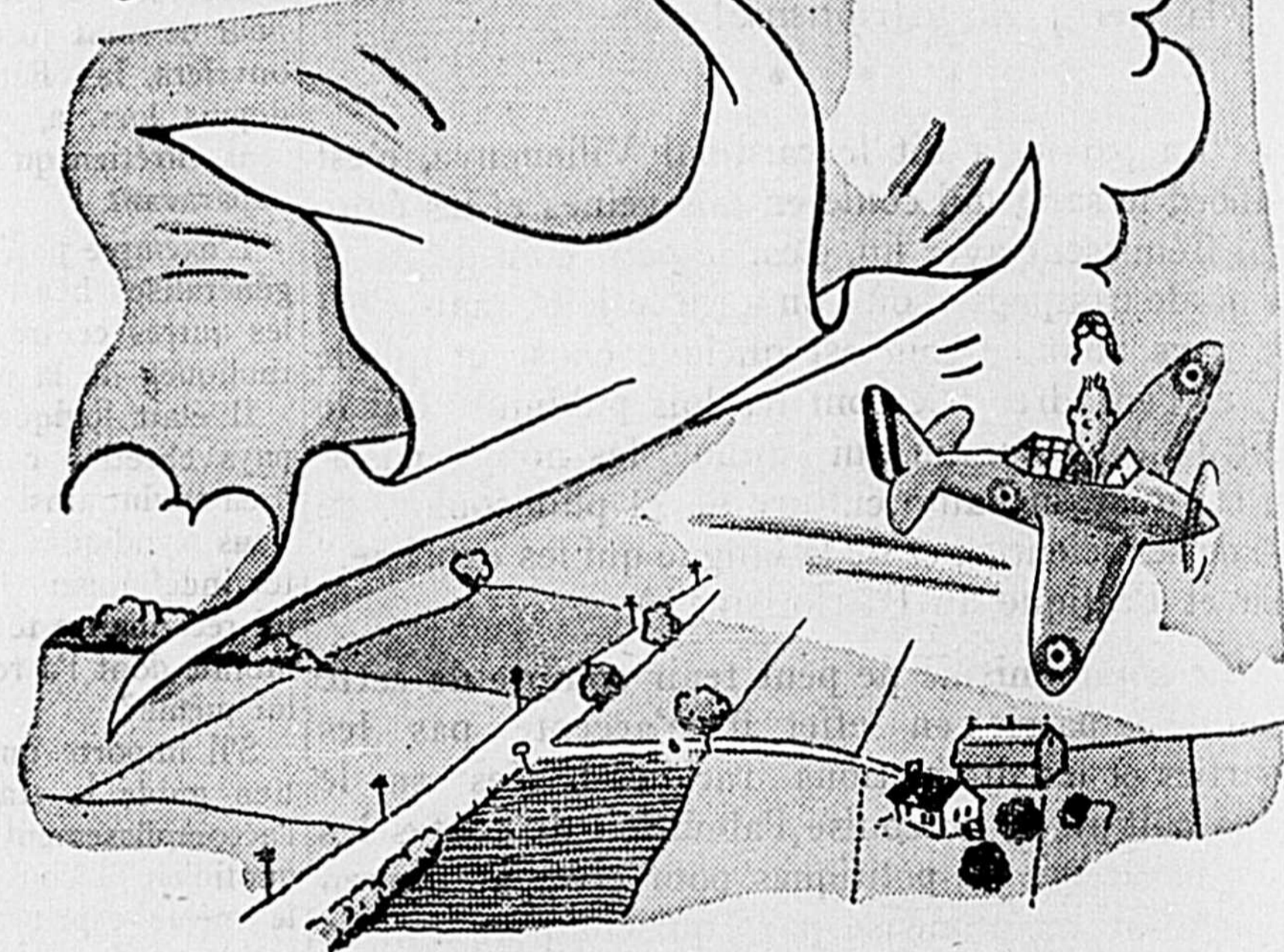
B. A. L. B.

(Edifice "Pharmacie Marcoux")
Bureau précédemment occupé par
le Notaire Morisset
307a, Notre-Dame Thetford Mines

Rien n'embarrasse autant le petit commerce et la petite industrie que certains règlements concernant le travail.

L'innocence est quelque chose de si rare et de si précieux, qu'il faut pleurer avec des regrets éternels sa perte dans les jeunes âmes. Timon-David

Les draps montent!



Il est vrai que les prix ont été fixés, mais les Draps et Taies d'Oreillers COLONIAL "montent" d'une autre façon. Ils prennent maintenant la voie des airs sous forme de toile pour avions, courroies de parachutes et autres articles en usage dans l'aviation. Nos métiers fabriquent aussi divers autres tissus essentiels au succès des opérations militaires — toile à camoufflage, canevas à tentes, bâches, pièces d'équipement "web", etc. En attendant le retour à la production normale de temps de paix, nous vous conseillons de prendre un soin tout spécial des Draps et Taies d'Oreillers COLONIAL que vous possédez actuellement.



Draps et Taies d'oreillers

COLONIAL

UN PRODUIT DE

DOMINION TEXTILE CO. LIMITED

VÉTÉRANS! ON A ENCORE BESOIN DE VOUS!

Attention! Vous autres de 1914-1918, entrez dans cette bataille-ci! On vient de porter la limite d'âge à 55 ans pour les catégories A, B et C. C'est votre chance!

On a un besoin pressant d'anciens combattants, pour la défense dans le théâtre des opérations, comme renforts pour les unités de la Garde des Anciens Combattants maintenant outre-mer, pour assurer des missions de surveillance de la plus haute importance.

La Garde des Anciens Combattants du Canada est véritablement en activité de service au Canada et outre-mer. C'est un élément, une partie intégrante de l'Armée active, dans laquelle tous les anciens combattants peuvent être fiers de servir, dans laquelle tous les anciens combattants peuvent bien servir.

On a un besoin pressant d'hommes; l'avancement est rapide. Il existe de nombreux postes pour des techniciens, pour le personnel administratif, pour ceux qui sont habiles aux métiers de l'armée. Ils y recevront la solde réglementaire accordée dans l'armée à ces artisans.

Le besoin est grand. Les fonctions sont importantes. L'avancement est rapide.

Si vous avez servi aux armées de l'Empire en 1914-1918 et que vous voulez faire votre part dans cette guerre-ci — ENGAGEZ-VOUS MAINTENANT.

L'officier administrateur, Garde des anciens combattants du Canada, 95, rue Rideau, Ottawa, Ontario.

Je suis un vétéran de la dernière guerre. Pourriez-vous me faire parvenir d'autres renseignements touchant l'engagement des vétérans dans la Garde des anciens combattants du Canada. Mon nom est

Mon adresse est: No. Rue ou Route Ville Province

Au cours de la dernière guerre j'ai servi au

(Signé).....

Echos Mondains

—Monsieur Jos Casgrain, président des Cercles Lacordaire de Chicoutimi était de passage chez M. et Mme Yves Paquet en fin de semaine.

—Mlle Jacqueline Dupont de Vimy Ridge de passage en ville chez ses cousines Mlles Cookson de cette ville.

—M. et Mme Yves Paquet ainsi que Mlle Marguerite et M. André Cookson était de passage à Vimy Ridge à l'occasion des noces d'Or de M. et Mme Tésphore Roy.

—M. et Mme Paul Bolduc de Lévis étaient de passage en ville samedi dernier.

—Mlles Colette et Charlotte Samson ainsi que Mlles Odette Bolduc, Gaby Bourrassa et Yvette Paré, toutes de Lévis étaient de passage en ville samedi dernier.

—M. Jean Louis Perreault de la R.A.F.C., est présentement en

La FAIBLESSE
 PILULES ROUGES
 ICHNIFIEZ VOUS EN PREPARANT LES BONNES
PILULES ROUGES

ville pour quelques jours dans sa famille M. et Mme J. E. A. Perreault avant de traverser outre-mer.

—M. Roger Gagnon est retourné au Collège Ste-Anne de la Pocatière après avoir passé la saison des vacances dans sa famille M. et Mme T. P. Gagnon.

—M. et Mme Edgard Thivierge de cette ville étaient à

Broughton dimanche chez des parents.

—M. et Mme Henri Louis Garon de cette ville nous ont quittés pour aller demeurer à Heurs, Ontario.

—M. et Mme Ernest McCrea M. et Mme Ovila McCrea de Ansonville, Antario, M. et Mme Léo McCrea, Mme William McCrea de New Britan Conn., sont venus rendre visite à leur père

M. George McCrea ainsi qu'à leurs frères Wilfrid et Maurice McCrea après une absence de près de vingt cinq ans.

—M. et Mme George Girard et sa famille de Ansonville, Ontario étaient en visite dernière-ment en ville leur parent M. et Mme Alfred Girard.

—Mme Herménigilde Beau-doin de cette ville passe quelques jours à Sherbrooke visitant ses filles religieuses chez les Soeurs de la Charité de Jésus Marie.

—M. Georges Henri Roy de Québec était en ville au commencement de la semaine pour assister au mariage de son frère Philippe Roy à Mlle Fernande Gagné.

—M. et Mme Edmond Châteaufort étaient à Sherbrooke au commencement de la semaine.

LEMESURIER

Va-et-Vient—
 —M. et Mme Arthur Fradette ainsi que trois de leurs enfants Arthur, Irène et Normand de Fitzburgh Mass, en promenade chez son père M. Dagobert Aubert et aussi chez leurs soeurs et beaux frères: M. et Mme Arsène, M. et Mme Georges Boulanger, M. et Mme Joseph Ouellette.

—M. et Mme Wilfrid Fortier ainsi que deux de leurs enfants Roger et Normand de Sherbrooke visitent leurs parents M. et Mme Elie Fortier, M. et Mme Arsène Savoie.

—Mlle Monique Savoie est venue chez elle après avoir passé un mois à Sherbrooke chez son beau frère M. Wilfrid For-

Gin de KUYPER
 Pour obtenir une boisson rafraichissante, mélangez du Gin de Kuyper avec du gingiver ale, du citron et du limon, de la bière de gingembre ou de l'eau tonique, puis ajoutez de la glace.
 40 onces 26 onces 10 onces
 \$3.90 \$2.70 \$1.15

—M. Raymond Savoie du camp de Valcartier en visite chez son père M. Arsène Savoie dernière-ment.
 —M. Gilles Savoie de Sherbrooke chez son père pour une quinzaine de jours.



**SERVICE SÉLECTIF NATIONAL
 RÈGLEMENTS**

★ **ENTRANT EN VIGUEUR LE 1er SEPTEMBRE 1942**

★ **CEUX QUI SONT AFFECTÉS**

UN GROUPE de règlements (A) s'applique à tous les ouvriers, hommes et femmes, ainsi qu'à leurs patrons, excepté à ceux qui sont employés:—

Comme domestiques (femmes) dans les maisons qui n'ont pas plus d'une domestique à leur emploi; Par un Gouvernement Provincial quelconque; Comme pasteurs, ministres du culte, prêtres ou ecclésiastiques; Dans les métiers qui comportent des embauchages et des débauchages fréquents;

Comme ingénieurs de profession ou techniciens travaillant sous l'égide du Bureau de temps de guerre du Personnel Technique; A un travail auxiliaire temporaire qui n'est pas une occupation régulière;

A l'agriculture, à la chasse, à la pêche, à la chasse aux pièges; Comme instituteurs; Comme garde-malades diplômés et comme infirmières-stagiaires;

Comme étudiants travaillant après les heures de classe ou pendant les congés autres que les grandes vacances.

L'autre Groupe (B) s'applique à tous les ouvriers.

★ **LES RÈGLEMENTS**

GROUPE (A)

1. Aucun ouvrier ne peut quitter son emploi sans aviser son patron sept jours d'avance par écrit.
2. Aucun patron ne peut mettre à pied ou renvoyer un ouvrier sans l'aviser sept jours d'avance par écrit.
3. Aucun patron ne peut interviewer un ouvrier ou l'engager si cet ouvrier n'a pas un permis de chercher du travail.
4. Les permis de chercher du travail peuvent être obtenus des fonctionnaires du Service Sélectif National dans les divers bureaux du Service Sélectif qui étaient autrefois les bureaux de la Commission de l'Assurance-Chômage.

GROUPE (B)

5. Un fonctionnaire du Service Sélectif National a le droit:
 - (a) d'ordonner à toute personne de se présenter à son bureau pour une entrevue.
 - (b) d'ordonner à toute personne qui a été sans emploi pendant sept jours d'accepter n'importe quel travail convenable; et
 - (c) d'ordonner à toute personne qui ne travaille qu'une partie du temps d'accepter n'importe quel travail convenable qui l'occupera toute la journée.
6. Aucune personne ayant reçu l'ordre d'un fonctionnaire du Service Sélectif National d'accepter un travail ne pourra quitter ce travail sans l'autorisation de ce fonctionnaire.
7. Lorsqu'un ouvrier doit se rendre dans un endroit éloigné de son domicile, le fonctionnaire du Service Sélectif National pourra le défrayer de ses frais de transport ainsi que de certains autres débours spéciaux.
8. Si un ouvrier, à la demande d'un fonctionnaire du Service Sélectif National, est chargé de faire un travail plus essentiel que celui qu'il faisait précédemment, il peut demander à reprendre son ancien travail lorsque le travail qu'il fait et qui est considéré comme le plus essentiel est terminé.
9. Tout patron, employé ou autre personne qui enfreint les dispositions des règlements ou de tout ordre basé sur les dits règlements est passible d'une amende ne dépassant pas \$500 ou d'un emprisonnement ne dépassant pas 12 mois, ou des deux.

Avis:—Les ouvriers agricoles peuvent accepter du travail saisonnier ou temporaire, en dehors des travaux agricoles, avec le consentement des Fonctionnaires du Service Sélectif lorsque ces travaux ne nuisent d'aucune façon aux travaux agricoles et quand, en acceptant ces travaux, ils ne risquent pas de perdre leur droit à l'ajournement de leur service militaire.

★ **PATRONS**

Lisez les ordres en conseil établissant les règlements, et les Explications des Règlements du Service Sélectif National, que vous pouvez obtenir des bureaux du Service Sélectif.

★ **EMPLOYÉS**

Lisez les ordres en conseil établissant les règlements, et le Manuel des Ouvriers, que vous pouvez obtenir des bureaux du Service Sélectif ou des bureaux des syndicats ouvriers.

ELLIOTT M. LITTLE,
 Directeur du Service Sélectif National

HUMPHREY MITCHELL,
 Ministre du Travail

LA COLONNE DE

"COUSINE BLANCHE"
 Diplômée de l'Université de Beauté de PARIS.

La fin des vacances approche

Votre teint bronzé vous va à ravir, cousines, A votre retour à la ville, on vous dira que le grand air vous a fait un bien immense, que vous rayonnez de santé!

Mais vous rendez-vous compte que pour acquérir ce superbe teint bronzé, vous avez dû subir de longues expositions aux rayons de soleil d'été... je ne vous en blâme pas; on ne va pas en villégiature à la campagne pour rester à l'intérieur! Mais ce soleil qui vous a valu ce beau teint bronzé dont vous êtes si fières, il a, en même temps, asséché sans merci les huiles qui assurent à votre peau l'onctuosité nécessaire à sa conservation... la sécheresse de la peau, c'est la vieillesse prématurée, la cause des rides, des pores dilatés.

Il importe donc, dès maintenant, de réparer les dommages faits à votre épiderme par la trop grande exposition aux rayons de soleil, au vest, au grand air. Ce que vous avez très probablement gagné en santé vous compense amplement pour le petit inconvénient d'avoir une peau asséchée, inconfortable qui est vite réparé si vous faites sans délai usage d'une riche crème de nuit, fortement vitaminée aux vitamines "F". J'insiste sur les vitamines "F" parce que ce sont les seules qui affectent favorablement l'épiderme par application externe. Toutes les crèmes contiennent des vitamines — mais toutes ne contiennent pas des vitamines, "F", rappelez-vous, le et c'est le seul des éléments connus de la science qui affecte favorablement les couches profondes de la peau et remplace les sécrétions huileuses naturelles.

Mon feuillet sur les soins du visage que je serai heureuse de vous envoyer contre l'envoi d'un timbre — vous enseigne comment combattre les détériorations de la peau et même de défier l'âge. Faites-en la demande. Il suffit d'adresser votre enveloppe à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste. Catherine, Montréal. Mes autres feuillets sur les soins des cheveux, yeux, mains et pieds... sur le développement normal du buste, de la maigreur, ou la graisse excessive, des enlaidissants poils follets et sur la transpiration trop abondante... pour chacun de ceux qui vous intéressent.

Le fait d'être lectrice de ce journal vous donne le droit de me consulter par lettre aussi souvent que vous avez besoin de conseils autorisés et surtout désintéressés.

Cousine Blanche



RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

AU SUJET DU

NOUVEAU CARNET DE RATIONNEMENT

qui vous éviteront des ennuis

Le nouveau carnet No 1 de rationnement qui vous a été adressé personnellement ne doit pas être utilisé avant le lundi 7 septembre 1942. Ce carnet sera valable pour une période de 6 mois à partir de cette date.

DATES D'ÉCHÉANCE DES COUPONS DE THÉ, CAFÉ ET SUCRE

- Coupons Nos 1 et 2 — valides après le 7 septembre 1942
- Coupons Nos 3 et 4 — valides après le 5 octobre 1942
- Coupons Nos 5 et 6 — valides après le 2 novembre 1942
- Coupons Nos 7 et 8 — valides après le 30 novembre 1942
- Coupons Nos 9 et 10 — valides après le 28 décembre 1942
- Coupons Nos 11 et 12 — valides après le 25 janvier 1943
- Coupon No 13 — valide après le 22 février 1943

Chaque coupon est bon pour une ration de deux semaines. Vous pouvez utiliser deux coupons à la fois pour acheter un approvisionnement de quatre semaines.

● **COUPONS DE SUCRE:** Les coupons rouges apparaissant sur la première page du carnet et portant le mot "sucre" sont valables pour le sucre seulement et ils ne peuvent servir à l'achat d'autres produits. Chaque coupon est bon pour une ration de deux semaines, soit un livre de sucre.

● **COUPONS DE THÉ ET DE CAFÉ:** Les coupons imprimés en vert sur la seconde page du carnet et portant les mots "Supplémentaire A" doivent servir à l'achat du thé ou du café. Chaque coupon est bon pour une ration de deux semaines de thé ou de café, soit deux onces de thé ou huit onces de café. Seuls les coupons verts peuvent être employés à l'achat du thé ou du café.

● **COUPONS DIVERS:** Vous trouverez dans votre carnet trois autres séries de coupons portant les mots "Supplémentaire B", "Supplémentaire C", "Supplémentaire D". On vous indiquera plus tard à quel usage ils doivent servir. Ne détachez point ces coupons de votre carnet.

N'UTILISEZ PAS MAINTENANT LA CARTE POSTALE DÉTACHABLE

Quand il sera temps de vous procurer le carnet de rationnement No 2 vous vous servirez de la carte postale détachable insérée dans le nouveau carnet de rationnement. Si vous perdez cette carte postale ou si vous vous en servez à contre-temps, vous pourriez avoir des ennuis ou subir des délais quand le temps viendra de vous procurer un nouveau carnet. **NE VOUS SERVEZ PAS DE CETTE CARTE POSTALE DÉTACHABLE AVANT QU'ON NE LE VOUS DEMANDE.**

Inscrivez votre nom et adresse à l'encre sur la ligne pointillée en tête de chaque feuille de coupons. Vous devrez aussi inscrire le numéro de série de votre carnet à l'endroit indiqué sur le talon de chaque feuille de coupons.

Tous les coupons doivent être détachés en présence du marchand. La loi ne lui permet pas d'accepter des coupons détachés.

Des sanctions sévères sont prévues pour l'emploi illégal des carnets de rationnement.

Sur la couverture intérieure de votre carnet de rationnement, vous trouverez l'adresse du bureau de rationnement régional. Adressez-vous à ce bureau pour tous renseignements. Quand vous écrivez n'oubliez pas de toujours mentionner le numéro de série de votre carnet de rationnement.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

OTTAWA

W. P. W.

SS43F

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES
PILULES MORO

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

Echos MONDAINS—

—Mlle Lucette Thérberge, qui a passé une quinzaine de vacances en ville, chez ses parents, M. et Mme J. R. Thérberge, est retournée à Montréal.

—Mlle Rita Drouin actuellement de passage à Montréal, visitant ses soeurs.

—Mlle Viola Gagné qui a passé une quinzaine en ville, est retournée à Montréal.

—Mme Jos. Blouin, qui a passé la semaine dernière en ville, chez M. et Mme Jos. Drouin, est retournée à Central Falls, R. I.

—Mlle Ernestine Blanchette est de retour d'un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis.

—M. Guy Labbé, de passage à Victoriaville, en fin de semaine.

—Mlle Germaine Blais est partie pour Québec, et l'île

d'Orléans, où elle passera une quinzaine de vacances.

—Mlle Marie-Paule Cantin, de Plessisville, passe la semaine en ville, chez M. et Mme J. E. Ferland.

—Mlle Gisèle Robert est partie pour le Couvent de St-Sylvestre, où elle poursuivra ses études.

—Mlle Cécile Nadeau est partie pour le Couvent de Lac Noir où elle poursuivra ses études.

—Mlle Hélène Normandeau, ainsi que Mme J. B. Normandeau, actuellement en voyage à St. Hyacinthe et autres endroits.

—Mme Eddy Charest est retournée à Victoriaville après avoir passé la semaine dernière en ville, chez Mme P. Paradis.

—Mlle Eliette Ferland est partie pour le Couvent de St. Sylvestre, où elle poursuivra ses études.

L'Embouteillage

Dans une publication intitulée "L'embouteillage entrave la production de guerre", le vice-président de la Ligue de sécurité de la province de Québec, M. Norman Holland, remet en vigueur la campagne qu'a inaugurée, le printemps dernier, le directeur des services municipaux de Montréal, Me Honoré Parent, K. C., dans le but d'accélérer la circulation véhiculaire et de favoriser l'acquisition d'habitudes de prudence au volant.

La brochure contient l'essentiel du discours qu'a prononcé Me Parent, le 1er avril devant le club Rotary de Montréal, un appel à tous les conducteurs de véhicules pour qu'ils apportent tout leur appui et coopération à l'oeuvre humanitaire que poursuivent les Brigadiers Scolaires de Sécurité, ainsi qu'un tableau de conseils utiles aux bicyclistes.

Voici le programme en sept points qu'on avait demandé aux automobilistes, aux conducteurs de tramways, d'autobus et d'autres véhicules-moteurs ou à traction animale, ainsi qu'aux bicyclistes, d'observer rigoureusement :

1. Les enseignes "Stationnement interdit" signifient PAS DE STATIONNEMENT; il est strictement défendu de stationner là où il y a une telle enseigne, quelle qu'en soit la raison.
2. Le stationnement en double est strictement défendu.
3. On ne tolérera pas d'arrêt de véhicule sur les rues des

Vous commencez à VIVRE!

Quand Vous Prenez

La Nourriture du Dr Chase
Contient la Vitamine B-1

tramways, si sur les boulevards où le stationnement est interdit aux heures d'affluence, (de 8h.00 à 9.30 a.m. et de 4h.30 à 6h. 30 p.m.)

4. On ne tolérera aucune livraison ni levée de marchandise sur les boulevards où le stationnement est interdit, aux heures d'affluence.

5. Bien qu'il soit du ressort de la police de désigner les parcours à suivre, les automobilistes et chauffeurs peuvent aider à prévenir les embouteilles, en évitant les rues de tramways, aux heures d'affluence.

6. Aucun véhicule automobile ne devra circuler sur la voie des tramways en arrivant aux arrêts de tram, là où des lignes blanches l'indiquent.

7. Les agents de la circulation et les conducteurs de toutes sortes de véhicules devront adopter la méthode de signalisation courante.

ST-PIERRE Broughton

Va-et-Vient—
—Mlle Thérèse Boulanger était à Broughton dimanche dernier.

Un dîner de famille:
A l'occasion de l'inauguration de la succursale St-Pierre de Broughton un banquet sera donné au sous-bassement de la nouvelle église par "La Société des Artisans Canadiens-Français" sous la présidence d'Honneur de M. René Paré, Ba. LL. L., Président général. Il y aura des acteurs de Québec, chant et musique.

La Prudence Récompensée

La prudence au volant porte fruits. Trente-sept nouveaux chauffeurs viennent, en effet, d'être décorés par la Ligue de sécurité de la province de Québec, pour avoir conduit un véhicule commercial pendant une période variant entre 1 et 5 ans sans un seul accident. Ils recevront des médailles "chauffeur sans accident", attestant leur compétence sécuritaire.

Le compte-rendu de la Ligue donne le nom des compagnies dont ces chauffeurs prudents sont les employés, ainsi que le nombre de médailles gagnés, en chaque cas: Boyd's Lachute Express, Lachute, un médillon de 1 an, deux de 2 ans, deux de 4 ans et un de 5 ans; Adjutor Bergeron, Kénogami, deux médillons de 4 ans; Canada Bread Company, Montréal, un de 2 ans, un de 3 ans, trois de 4 ans et deux de 5 ans;

Des heures plus frais à prix d'épargne A & P

Les experts de A & P achètent leurs fruits et légumes frais directement, généralement à l'endroit même où ils sont cultivés, et les expédient en vitesse aux Magasins A & P — des heures plus frais!

FRUITS & LEGUMES A & P FRAIS DES JARDINS

POMMES Wealthy — Excellentes pour la table et pour cuire	4 lbs	23c
RAISIN sans noyaux de Californie	lb.	15c
ORANGES Valencia de Californie Grosse, No 200	Doz.	45c
OIGNONS JAUNES No 1 d'Ontario	5 lbs	19c
TOMATES chokolas	Panier 6 pintes	21c
CELERI croquant — Grosseur Jumbo	2 pour	13c
AUBERGINES Grosse	2 pour	25c
CAROTTES & BETTERAVES	2 pour	7c

CAFE BOKAR A & P lb. 39c	BLE soufflé Peter Pan 16 oz 17c
	POIS de choix Aylmer Crible 4-5 16 oz 19c
	FROMAGE nouveau doux lb. 26c
	FEVES BLANCHES lb. 5c
	MACARONI Majestic lb. 5c
	FARINE D'AVOINE Quaker Gros 20c
	RIZ Caroline lb. 12c
	CUBES pour chiens A & P 3 lbs 21c
	FLOCONS de savon Maple Leaf 1 lb. 19c
	SAVON Healthlo 3 pains 13c
	SARDINES Sea-lect 2 boîtes 21c

PAIN Ann Page Vitamine "B"

- Blanc
- Blé entier
- Blé craqué

2 pains 17c

magasins de produits alimentaires A & P où l'on se sert soi-même
Propriété de The Great Atlantic & Pacific Tea Co. Ltd.

Autobus Charlesbourg, Québec, Québec, deux médillons de 1 quatre fédillons de 1 an, deux ans; et G. Lépine Limitée, Québec, de 2 ans, et trois de 3 ans; In-ber, trois médillons de 1 an, et dustries Lachance Limitée, deux de 2 ans.

IMPOSSIBLE DE CONTINUER

Je sais ce qu'il me faut!

POUR MOI TOUJOURS MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

CETTE ANNONCE N'INTÉRESSE QUE QUELQUES PERSONNES

NE SOYEZ PAS UN LÂCHEUR

PARLONS franc. Tout Canadien, homme ou femme, qui achète une Obligation de la Victoire et qui s'empresse de la vendre, sans nécessité, est un lâcheur.

Nous convenons que chacun est libre de disposer de ses Obligations et qu'il n'est pas tenu légalement de les garder en portefeuille jusqu'à la fin de la guerre. Mais tous se sont engagés à aider le Canada et à lui prêter de l'argent aussi longtemps qu'il en aura besoin. Il ne faut donc pas revenir sur sa promesse. Vendre ses Obligations, c'est flancher au moment le plus critique des hostilités.

Le Pays n'exige pas que vous vous priviez des choses nécessaires à votre subsistance, ni même que vous vous refusiez tout confort, pour acheter des Obligations de la Victoire et des Certificats d'Épargne. Mais l'opinion publique juge sévèrement les personnes qui ne veulent rien changer à leur train de vie luxueux et qui se refusent à tout sacrifice.

Vous ne vous inquiétez pas parce que vous vous croyez à l'abri du danger. On ne vous demandera pas de traverser la plage balayée par la mitraille pour vous lancer à l'assaut des falaises de Dieppe, ni de subir dans une tranchée le feu meurtrier d'avions plongeurs Stuka. Le soleil brûlant d'Afrique et les tempêtes de sable ne vous couvriront pas le corps d'ampoules suppurantes. Vous ne sentirez pas l'explosion d'une torpille; vous ne sentirez pas se dérober sous vos pieds le pont d'un navire qui coule. Personne ne vous demande de quitter ce soir votre meilleur fauteuil et d'aller survoler l'Allemagne. Ce n'est pas là ce qu'on attend de vous.

Votre tâche consiste à aider votre Pays en lui prêtant autant d'argent que possible pour fabriquer des armes à l'usage de ceux qui vous défendent. Cet argent vous rapportera de bons intérêts. Le Pays ne vous demande pas de vous imposer des sacrifices excessifs ni de vous priver de l'essentiel.

Si vous croyez faire votre part en achetant des Obligations de la Victoire pour les revendre aussitôt, il serait bon de faire un sérieux examen de conscience. Demandez-vous ce que vous faites pour protéger votre famille, votre pays, vos habitudes de vie.

Non, vous ne serez pas un lâcheur et vous saurez faire votre devoir. Vous n'avez peut-être pas réfléchi aux conséquences de votre conduite: vous tenez trop à l'estime de vos concitoyens et à la sécurité de ceux qui vous sont chers pour refuser de coopérer avec le Pays. Tous les Canadiens loyaux assument fièrement leurs responsabilités; ils travaillent et prêtent leur argent pour la poursuite de la guerre. Vous garderez vos Obligations et vos Certificats d'Épargne jusqu'à ce qu'ils vous soient remboursés au retour de la paix.

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE